

# L'autonomie alimentaire : un cadre pour l'accompagnement des éleveurs en transition vers plus d'efficacité systémique.

*D. Jamar,<sup>1</sup> V. Decruyenaere,<sup>1</sup> A. Beeckman,<sup>2</sup> A. Lecat,<sup>3</sup> D. Stilmant<sup>1</sup>*

*<sup>1</sup> Centre wallon de Recherches agronomiques, <sup>2</sup> INAGRO Onderzoek en advies in land- & tuinbouw*

*<sup>3</sup> Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais*

La question de l'autonomie touche à de multiples compétences que les éleveurs sont amenés à développer dans un contexte de moins en moins prévisible. L'autonomie peut se concevoir à de multiples niveaux, elle peut être décisionnelle, énergétique, foncière, en fertilisants .... Parmi elles, l'autonomie alimentaire (AA) occupe une place importante dans les fermes d'élevages. Elle n'est ni un but en soi, ni un critère de performance qui permettrait de classer les exploitations. Il s'agit plutôt d'un indice, du reflet d'un état dynamique de cohérence entre un éleveur, son troupeau et son territoire. Cet indice demande à explorer plus finement comment l'agro-système fonctionne, quels en sont les éléments clefs et comment ils s'articulent pour contribuer à un ensemble cohérent doté d'autonomie. L'AA ne peut définir un modèle à appliquer, une norme à respecter, un état à atteindre, c'est essentiellement une question de degré, une démarche qui oblige à considérer le système d'élevage dans ses composantes les plus diverses, incite à considérer les processus dans leur complexité et enfin, replaçant l'éleveur aux commandes de son exploitation, elle stimule les apprentissages, la créativité et l'innovation. Il y a dès lors autant de solutions d'autonomie qu'il y a d'éleveurs, de fermes et de troupeaux.

*Deux expériences d'accompagnement en élevage sont à l'origine de ce qui est présenté ici :*

## L'expérience VETABIO<sup>1</sup>

VETABIO ou valoriser l'expérience transfrontalière en agriculture biologique s'est adressé, de 2008 à 2011, aux éleveurs et au personnel d'encadrement de trois versants transfrontaliers belges et français. Très rapidement, le thème de l'autonomie alimentaire a été retenu comme base commune pour planifier les actions qui vont permettre de lier éleveurs et techniciens au cours d'échanges de compétences et d'apprentissages croisés.

Pour les éleveurs et techniciens bio, l'autonomie alimentaire (AA) est une question déjà formalisée et qui a du sens dans la mesure où la disponibilité réduite des intrants (aliments et fertilisants) et leurs prix élevés rentabilisent rapidement les efforts et mesures consentis pour leur économie. Vu la grande diversité des contextes pédo-climatiques, économiques et socio-territoriaux, la question de la représentativité des fermes mises en réseau a été d'emblée écartée au profit d'un partenariat avec des fermes singulières choisies pour avoir adopté et mis au point une approche originale et innovante de l'AA. Au cours de visites, la vision de l'éleveur et la cohérence de ses pratiques ont été mises en avant comme autant de points de repères pour les autres professionnels. Parallèlement, des expérimentations multi-sites, en lien avec l'autonomie fourragère, permettaient d'explorer la faisabilité technique de cultures innovantes telles que les associations céréales - protéagineux d'hiver. Ce travail en partenariat, a permis, par exemple, aux éleveurs du versant flamand de découvrir les protéagineux et leurs cultures associées. La féverole d'hiver en particulier, quasiment inconnue - comment imaginer cultiver une plante que l'on n'a jamais vue que dans les livres - s'est avérée particulièrement adaptée à cette région et y a bénéficié d'un développement qui se poursuit actuellement. A l'issue du projet, une plaquette intitulée « Les quatre piliers de l'autonomie alimentaire en élevage bio » (pâturage, fourrages

---

<sup>1</sup> Projet européen INTERREG tripartite (France-Wallonie-Flandre) financé par les fonds FEDER

de stock, concentrés et rationnement) a été éditée. Elle reprend pour chaque pilier une fermoscopie et les principaux résultats techniques du projet <sup>2</sup>

## **L'expérience « Ferme en valorisation économique et territoriale »**

Ce projet rassemble, sur base volontaire et à l'initiative du Groupe d'action local, 18 éleveurs du Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier dans une démarche de valorisation optimale des ressources locales, à savoir, les fourrages et les engrais de ferme. De 2009 à 2013 des analyses de sol et de fourrages ainsi que la quantification des stocks fourragers en fin d'automne ont permis au personnel d'encadrement de réaliser des bilans fourragers et de fournir des conseils de rations et de fumure. Des journées collectives de restitutions, d'échanges et de formations ont été organisées régulièrement et une analyse de la durabilité des exploitations selon la méthode IDEA<sup>3</sup> a été l'occasion de passer en revue d'autres aspects du métier d'éleveur rarement abordés dans un cadre purement technique. La question de l'absence de reprenneur est certainement la plus évoquée. Huit agriculteurs n'ont pas de perspectives de reprise et expliquent qu'ils n'ont pas encouragé leurs enfants à s'orienter vers ce métier. Certains d'entre eux adoptent une stratégie d'accumulation d'actif, d'autres une stratégie lente de désintensification ou encore de maintien de l'outil. Une surcharge de travail et un manque de qualité de vie accompagnent souvent le manque de perspectives et ce, paradoxalement, chez les plus extensifs. Le problème de l'accès au foncier et de l'agrandissement sont récurrent et associés aux thèmes précédents. La plupart déclarent cependant aimer leur métier. D'autres évoquent peu ou prou comment ils se projettent dans l'avenir, soit qu'ils souhaitent développer l'activité de vente directe, l'investissement dans une coopérative de commercialisation ou les gîtes à la ferme. Cinq éleveurs sur neuf avaient décidé d'abandonner le maïs ensilage, deux de commencer à engraisser car il y a une demande (des gros engraisseurs du « bon pays » ont arrêté l'activité). Plusieurs par contre vont diminuer la taille du cheptel pour faire face au départ d'un aidant et/ou profiter de l'opportunité du prix élevé des céréales. Les éleveurs mixtes (lait et viande) vont tous quitter la mixité vers l'une ou l'autre de ces productions. Revient également la question de la race, de sa rusticité ou de sa sensibilité, de ses qualités maternelles et de sa capacité d'ingestion, de ses sept tares véhiculées par la sélection, de l'opportunité de réaliser des croisements ou au contraire de mettre en place une appellation géographique et d'en améliorer la sélection : « le temps où la race était dirigée par des éleveurs de concours est révolu, maintenant plus personne ne les regardent ». Certaines situations incohérentes sur papier s'éclaircissent : un éleveur par ailleurs très professionnel récolte du foin de mauvaise qualité qu'il doit par la suite compléter à renfort de concentrés onéreux. C'est que les gîtes sont une priorité et qu'il s'interdit d'incommoder les gîteurs avec des odeurs d'ensilage.

Pour les éleveurs du Parc, l'AA est une question périphérique, ce qui est au centre est une démarche d'optimisation de l'utilisation des ressources disponibles sur base d'analyses de leurs valeurs alimentaires ou fertilisantes. La question de l'AA y est à priori plus complexe et moins claire dans la mesure où elle peut être approchée selon deux principes d'action opposés : soit par une démarche d'intensification-spécialisation en optimisant la fertilisation et la productivité fourragère soit dans une démarche visant, lorsque le niveau de fertilisation était compatible, l'introduction de légumineuses dans les productions végétales. Cette double approche se traduit par l'absence d'une relation claire entre le niveau d'intensification et le degré d'autonomie alimentaire. Comme c'est généralement le cas, et il serait illusoire de vouloir d'emblée en faire l'économie, un modèle de production implicite est à la base de la démarche d'encadrement proposée : optimisation d'un système préexistant.

Par ailleurs, dans le chef des initiateurs du projet, la question de la représentativité est d'avantage présente – une typologie des exploitations du « Parc » est réalisée et valide la représentativité du groupe, elle-même garantissant l'équité : « les conclusions sont valables pour tous les agriculteurs du Parc ». Par soucis d'équité et bien que le groupe couvre une forte diversité de systèmes de production

---

<sup>2</sup> Disponible le site du CRA-W : <http://www.cra.wallonie.be/fr/52/brochures-et-dossiers/653>

Collection complète Centre Pilote Bio /[www.cebio.be/documents\\_telechargeables/vetabio\\_livret\\_autonomie\\_FR\\_web.pdf](http://www.cebio.be/documents_telechargeables/vetabio_livret_autonomie_FR_web.pdf)

<sup>3</sup> Indicateurs de Durabilité des Exploitations agricoles : <http://www.idea.portea.fr/index.php?id=12>

(lait, allaitant, mixte) et de niveau d'intensification (figure 1), le programme d'action est identique pour tous : analyse labo => bilan => conseil.

Progressivement le projet sera confronté à des difficultés auxquelles il n'était pas préparé. D'une part les conseils de ration ne sont pas adoptés – pour des raisons pratiques les rations équilibrées sont inapplicables – et d'autre part, des éleveurs en transition commencent à modifier leur système de pratiques – abandon du maïs ensilage, dés-intensification et/ou mise en culture de céréales. Il est probable que ces changements soient liés, en partie au moins, aux actions de suivi et soient dès lors à mettre à son actif. La difficulté résulte du fait que le projet n'a pas réussi mettre ces changements en débat au bénéfice d'un plus grand nombre. Deux faits marquants vont nous permettre d'illustrer, d'abord, le potentiel que peuvent avoir ces démarches d'optimisation pour mettre à jour des occasions d'apprentissage et des moments clefs dans la transition vers des systèmes innovants et, ensuite, la nécessité de saisir ces moments clefs pour basculer vers un accompagnement que nous qualifierions d'exploratoire.

## **Quand la confrontation des modèles génère l'inattendu**

Comme signalé plus haut, une restitution individuelle des résultats de l'analyse IDEA a permis de réaliser un tour d'horizon de chacune des fermes, de prendre du recul par rapport aux questions techniques et d'identifier les intérêts et les préoccupations des éleveurs. Au-delà de la collecte d'informations pour le moins précieuses, la confrontation du modèle français conservé intact avec les acquis partagés des éleveurs du Parc a donné lieu à la mise en évidence d'un nouvel objet potentiel de recherche-développement qui pourrait correspondre à ce qu'avait été, pour les éleveurs, bio la recherche de l'autonomie alimentaire. IDEA pénalise l'usage des concentrés exogènes et un solde du bilan azoté supérieur à 100 kg d'N/ha/an. Evoquer les 100 unités d'azote et plus, non valorisées sur chaque hectare, chaque année, a fait l'objet de beaucoup d'interrogations et de demandes d'explications (voir figure 1). Un réel intérêt pour la réduction des fuites d'azote<sup>4</sup> a été manifesté. A l'instar de celui de l'autonomie alimentaire le concept 'solde du bilan de l'azote' est d'une part assez accessible (on parle d'unité d'azote/ha) et d'autre part invite à penser le système dans son ensemble et sa complexité. Comprendre les cycles et la dynamique de l'azote pour en réduire les pertes est non seulement bénéfique à l'exploitant mais également à l'environnement. Assez curieusement la problématique de l'azote est peu présente dans les zones de prairies du sud de la Wallonie alors que d'autres zones font l'objet de campagne de sensibilisation et d'encadrement. Une demande expresse et motivée a été manifestée par plusieurs éleveurs pour qu'un projet d'accompagnement soit mis en place autour de cette question d'intérêt général en lien avec l'autonomie protéique et l'environnement.

## **Quand une particularité questionne le tout mais ne peut être traitée qu'en milieu protégé.**

Ce que les éleveurs de bétail allaitant du « Parc » partagent c'est qu'en Ardenne il ne faut pas trop compter sur les fourrages pour assurer la croissance des élèves, « du premier au dernier kilo, il faut du concentré ». Et, comme tout le bétail est toujours en croissance, il lui faut toujours du concentré. En particulier en 2012, les fourrages ont été très abondants mais de médiocres qualité. Un seul éleveur du groupe avait réussi à récolter des fourrages d'excellente valeur alimentaire qui, d'après les analyses, suffisait amplement à couvrir les besoins de son cheptel. Cette recommandation fût écrite sur le rapport d'analyse et souligné en réunion de restitution collective. Face à la réaction dubitative des éleveurs - « je n'oserais pas, un éleveur m'a dit avoir essayé et rien qu'avec du fourrage, ses bêtes sont restées petites » - et pour ne prendre aucun risque, le conseil lui a été donné de distribuer comme d'habitude un petit kilo de concentré sur le fourrage. Pourtant, l'éleveur était partant, il aurait voulu tenter l'expérience, le problème était de « pouvoir vérifier la croissance, parce que des bêtes qui ne

---

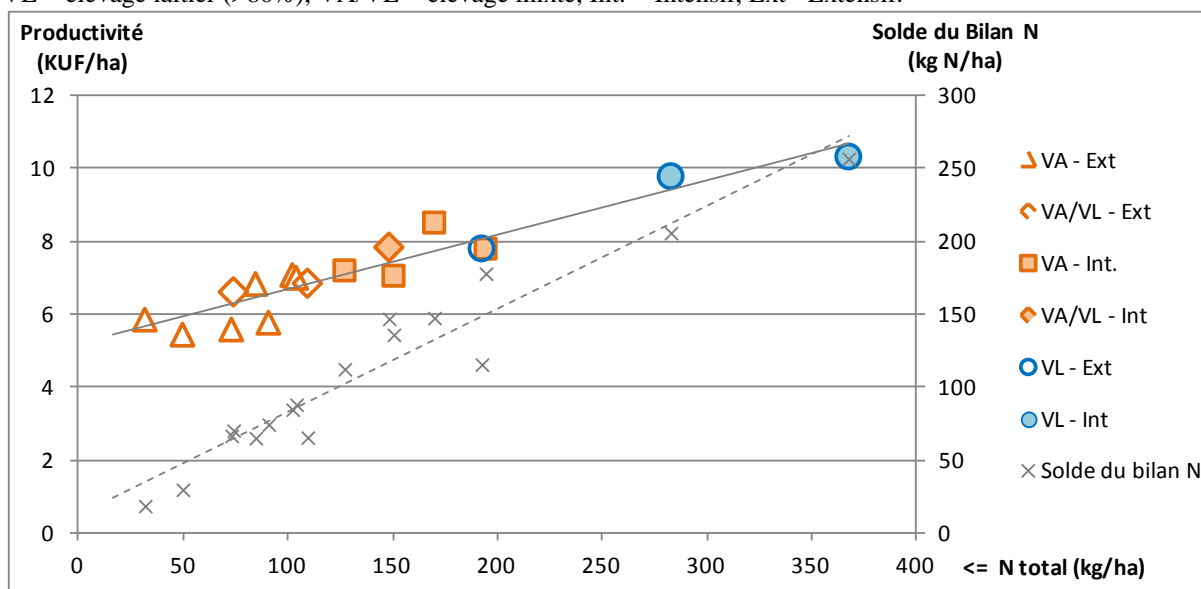
<sup>4</sup> Ce concept est une traduction en terme actionnable de ce que les agronomes appellent « l'efficacité de l'utilisation de l'azote », notion qui par contre est beaucoup moins propice à l'appropriation

poussent pas on ne le voit pas tout de suite et quand on le voit il est trop tard, on ne sait plus les rattraper ... ». Les autres éleveurs confirment : « moi je ne prendrais pas le risque ». Un autre éleveur, laitier celui là, revient sur la question et explique : « nous sommes dans un cercle vicieux avec les concentrés, plus tu leur en donnes moins elles mangent du fourrage, elles n'ont plus le goût pour le fourrage, il faut leur donner le goût depuis toutes petites, elles développent leur capacité d'ingestion et de digestion du fourrage, on oublie qu'elles sont faites pour ça .... ».

## Pour conclure.....

Ce compte rendu peut paraître anecdotique mais il illustre un moment clef de l'accompagnement, un moment de transition qui apparaît dans la dynamique collective et est le plus souvent le fait d'un éleveur en particulier lequel est prêt à faire l'expérience « pour les autres » mais sous certaines conditions. « A condition de pouvoir vérifier la croissance » c'est-à-dire en condition protégée. A ce moment charnière, le personnel d'encadrement devrait avoir la souplesse et les compétences pour assurer les conditions d'une prise de risque limitée et permettre à un éleveur de tenter une sortie du référentiel implicitement partagé par l'ensemble de la profession. Témoin de l'expérience, le groupe peut être impliqué et en être aussi le bénéficiaire. L'encadrant, au travers de ce partenariat, recueillera les compétences liées aux apprentissages croisés qu'il occasionne. La difficulté réside dans le fait que l'éleveur comme l'encadrant doivent opérer simultanément un changement de comportement par rapport à leur référentiel respectif et l'on sait les pressions que ces bifurcations peuvent provoquer : est-ce légitime, est-ce équitable, est-ce acceptable ? Nous sommes ici en présence d'un double verrouillage que les responsables institutionnels de l'encadrement devraient prendre en considération au plus grand bénéfice de l'ensemble de la profession et de la société. Le danger est en effet bien réel de rester à la périphérie de transformations inéluctables qu'il y a lieu, au contraire, d'accompagner au mieux. Il va de soi que cette nouvelle approche de l'accompagnement nécessite elle aussi d'être initiée et expérimentée dans des conditions optimales de protection.

**Figure 1 :** Productivité des surfaces fourragères, en unités fourragères /ha (1KUF = 1000 UF), en fonction de l'intensification de la conduite, estimée par les quantités annuelles d'azote minéral et organique mobilisées. Résultats obtenus au sein de 17<sup>5</sup> exploitations du Parc Naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier. VA= élevage allaitant, VL = élevage laitier (>80%), VA/VL = élevage mixte, Int. = Intensif, Ext= Extensif.



<sup>5</sup> Une des 18 exploitations n'a pas été prise en considération pour cause de données incomplètes